

La commune de Beauregard-de-Terrasson déjà impliquée dans le développement durable repart vers un nouvel objectif, celui de l'agenda 2030... Une quinzaine d'habitants se sont réunis pour constituer un premier comité de pilotage, le vendredi 8 octobre 2021, et il est encore possible de se joindre à ce groupe de bénévoles. *"Le projet est basé sur une implication citoyenne. Chacun peut participer aux projets communaux et à l'amélioration de la qualité de vie locale"* rappelle le maire Lionel Armaghanian. Le groupe est composé de quelques élus, quelques responsables associatifs et de simples habitants, autour de Jean-Paul Lacombe, premier adjoint au maire.

C'est la commune qui prend en charge les dépenses et les actions devront donc être validées en séance de conseil municipal, puis auprès du comité de validation de l'association *"Notre Village"*
qui propose un accompagnement durant trois ans.
"C'est un très bon outil de pilotage car les actions sont programmées dans le temps"
reconnaît le premier élu.

Premier objectif : résoudre une problématique au niveau des eaux pluviales grâce à l'élaboration d'un bassin "tampon" à mi-chemin dans la descente du chemin des étangs. *"En cas de très fortes pluies, le débit est très important et cela entraîne une érosion du fossé avec un entraînement de matériaux. Dans ce bassin, des roseaux permettraient d'épurer l'eau. Dans l'eau de ruissellement qui vient du haut du bourg, il y a forcément des hydrocarbures. C'est un beau projet. Une étude de faisabilité gratuite a déjà été faite"*
précise le maire qui ajoute :
"si l'on trouve le foncier, et peut-être des subventions, cela peut faire effectivement une belle action".

Autre action envisagée, un sentier d'interprétation du patrimoine... Celui-ci permettrait de mettre

en place un itinéraire dans le village avec des panneaux qui expliquent le petit patrimoine. La restauration d'une borie, une cabane de berger en pierres, très dégradée derrière la chapelle, est proposée en échange de la cession d'une parcelle. Le premier élu aurait souhaité que ce projet sois porté par le milieu associatif qui peut prétendre à plus d'aides. Un panneau est envisagé sur la RD 62 pour donner envie de s'arrêter dans le village ancien afin de découvrir le clocher-mur de l'église, etc.

Alors que le maire explique la taxe d'ordures ménagères qui vise à diminuer les déchets du sac noir et à s'organiser pour utiliser un compostage, une habitante demande à trier les pots de fleurs du cimetière qui peuvent être compostés. C'est déjà en place mais il est vrai que, parfois, on trouve des pots avec les fleurs fanées dans la benne. L'idée serait alors d'informer pour que l'utilisateur soit guidé vers l'espace de compostage. Le maire en profite pour exprimer ses inquiétudes sur les déchets trouvés au pied des containers... "*Nous avons trouvés 30 pneus usagés, du carrelage, et même 130 litres d'huile de vidange dans des bidons abandonnés dans le bois, près de la route, à Muratel !"*

Dans le tour de table, d'autres idées sont précisées comme la réfection des WC publics place du Marchadial qui deviendraient accessibles aux personnes à mobilité réduite ; la réalisation de nichoirs en bois ; la mise en valeur du tunnel de Muratel ; la rénovation d'un des tableaux de l'église ; la **réhabilitation d'un court de tennis** qui est déjà engagée **(photo)** ; la création d'un city-stade ; la création d'un parcours de fitness ; le remplacement de 25 lanternes vétustes avec le SDE (l'opétation est lancée) par des éclairages de type Led ; l'enfouisssement de tous les réseaux à Lacombe-Souillac , qui va aussi se terminer à La Chalucie ; l'enfouissement de la moyenne tension de La Geoffrenie jusqu'à La Motte (Villac) est annoncée car "cette ligne électrique fait assez souvent l'objet de pannes" ; un recensement du petit patrimoine comme les cabanes, les fermes disparues, etc. ; un questionnaire pour exprimer ses idées ou ses besoins, notamment auprès des personnes âgées, à remettre en mairie ; une photothèque communale "qui permettrait d'organiser des ateliers mémoire avec les anciens en projetant ces photos pour que les gens puissent raconter leurs souvenirs autour de ces fêtes" ; une chasse au trésor genre Terra Aventura (peut-être) ; une demi-journée nettoyage de la nature ; etc.

Alors qu'un habitant exprime son inquiétude sur la fracture numérique, le maire en profite pour expliquer la démarche de la communauté de communes qui, dans le cadre des Maisons France Services, va acquérir un fourgon aménagé qui circulera dans les communes où chaque habitant pourra être aidé dans ses démarches administratives.

Un habitant explique le système d'Aquaponie... *"Vous prenez un bac d'un mètre cube, vous mettez des poissons, truites par exemple, qui vont produire des déchets. Au bout de quinze*

jours, il se met en place automatiquement des bactéries qui transforment les déchets du poisson en nitrates-nitrites. On met à côté deux bacs avec des graines et une pompe qui emmène l'eau du bac de poisson vers les deux bacs. Les nitrates-nitrites sont absorbées par les racines des plantes qui purifient l'eau. Et l'eau repart avec les poissons. Les plantes croissent deux à trois fois plus vite et sont délicieuses. On peut faire sa nourriture en économisant la terre sans emploi d'engrais ou de pesticides...."
L'habitant propose d'aider ceux qui veulent se renseigner.
"Il faut compter environ 300 euros au départ"
dit-il...

La rénovation thermique des logements sociaux situés rue des Pins va enfin voir le jour. Le maire ne cache pas son combat depuis cinq ans pour voir évoluer ce dossier. *"Ces logements ont 45 ans et les normes d'isolation n'étaient pas les mêmes que maintenant. Les résidents ne peuvent pas choisir leur fournisseur et ne peuvent pas se faire livrer de petites quantités de gaz propane. Les travaux de rénovation thermique par l'extérieur de tous les logements vont se faire au printemps prochain. La chaudière gaz sera remplacée par une pompe à chaleur qui va également produire l'eau chaude. Il y aura également une mise en conformité de l'électricité ainsi que le remplacement de toute la laine de verre dans les combles. C'est une opération à 300.000 euros"*
précise le maire.